

Egalité des chances : un nouveau dispositif de mentorat pour les jeunes confiés à l'Aide sociale à l'enfance

La crise sanitaire actuelle a mis en exergue et accru le risque de décrochage scolaire, par le double effet du confinement et de la fracture numérique.

Afin d'accompagner les enfants et les adolescents confiés aux services de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), le Département des Yvelines déploie, en partenariat avec l'association IFEP (Insertion, Formation, Education, Prévention) et avec l'appui des équipes pédagogiques du site « Les Clefs de l'école », un dispositif ambitieux de mentorat. Ces jeunes, âgés de 6 à 15 ans, seront accompagnés par un étudiant yvelinois : ils bénéficieront à la fois d'un soutien scolaire et d'un accompagnement dans leur choix d'orientation.

Un dispositif en faveur de l'égalité des chances pour permettre au plus grand nombre d'accéder à un socle commun de connaissances, de compétences et de culture et prévenir ainsi les risques de rupture et de décrochage scolaire.

Comment ça marche ?

L'étudiant-mentor accompagne, en groupe ou de façon individuelle, plusieurs enfants confiés aux services de l'ASE. Son rôle est de soutenir les enfants dans leurs apprentissages scolaires et de favoriser leur autonomie, leur curiosité ou encore leur utilisation des outils numériques, grâce à des supports ludiques et variés. Le mentor accompagne l'enfant à la découverte des acteurs/ métiers du territoire, pour lui permettre de découvrir les différentes professions qui s'offrent à lui et construire son propre projet d'avenir. L'accompagnement est réalisé chez l'enfant ou dans une structure partenaire à proximité, individuellement ou en groupe

En plus d'une formation pédagogique et éducative, le mentor bénéficie également d'une formation sur les fondamentaux en protection de l'enfance, délivrée par les équipes du Département des Yvelines.

Ce dispositif vient aussi compléter le plan d'action global du Département en matière de lutte contre la précarité des étudiants, durement touchés par la crise sanitaire.

Vous êtes étudiant et vous souhaitez postuler ?

Pour postuler, vous devez remplir les critères suivants :

- Être titulaire d'un BAC+2 de préférence
- Avoir une expérience dans le domaine du soutien scolaire et une expérience avec les enfants (animation, auxiliaire de vie scolaire, etc. ...)
- Être à l'écoute et bienveillant envers les enfants et être en capacité de nouer une relation de confiance et de respect avec eux
- Être en capacité de les accompagner vers l'autonomie
- Avoir un grand sens relationnel : ouverture, engagement, adaptabilité, responsabilité, patience, empathie et affirmation de soi
- Respecter la charte éthique
- Savoir s'adapter aux besoins exprimés par l'école
- Être en mesure de proposer des outils ludiques et éducatifs

Une expérience associative et une volonté de s'engager sur deux ans seraient un plus.

Un diplôme du BAFA est souhaitable.

Vous êtes motivé et vous souhaitez accompagner un enfant dans sa réussite scolaire et son épanouissement personnel ?

Candidatez à un job solidaire sur www.job78.fr

+ d'infos sur www.78-92.fr/mentorat78